

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12
Pouvoirs : 0

Pour 12
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
21/02/2023
Date d'affichage :
06/03/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-sept février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/02/012: Demande de subvention « Envie de montagne ! 2023 » du Parc national de la Vanoise dans le cadre de l'anniversaire des 60ans du Parc ».

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix, signataire de la Charte du Parc de la Vanoise, souhaite participer à l'anniversaire des 60 ans du Parc National dans une démarche d'accession à la montagne pour tous. Ainsi, en association avec le Parc National de la Vanoise et « L'Iliade du patrimoine des malvoyants », sera réalisée une visite du vallon de Rosuel afin de découvrir, par une expérience sensorielle, le patrimoine de notre territoire. Sera produit pour l'occasion, un carnet en braille sur le sujet de la fabrication traditionnelle du fromage, intitulé « De la fleur, la vache, au fromage ».

Ce projet inclusif peut s'inscrire dans le cadre de l'« Appel à projets 2023 - Envie de montagne ! » du Parc National de la Vanoise. L'objectif est de produire une quinzaine de supports en braille pour cette visite. Ceux-ci ont un coût unitaire d'environ 30 €. Le projet porte donc sur une dépense de 450 €, pour laquelle nous demandons un soutien du Parc National de la Vanoise de 300 €. Ces supports pourront ensuite être mis-à-disposition des groupes souhaitant réaliser des visites similaires.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** l'aide financière la plus élevée possible auprès du Parc National de la Vanoise,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature à l'« Appel à projets 2023 - Envie de montagne ! ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir démarrer le projet avant d'obtenir une décision quant à l'octroi de la subvention et sans pour autant en perdre le bénéfice,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

